

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille dix, le dix mai à dix-huit heures trente, le conseil s'est réuni à la salle d'honneur de la mairie de Berck-sur-Mer, sous la présidence de M. Jean-Marie KRAJEWSKI en suite de convocation en date du 30 avril 2010, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie de Berck-sur-Mer.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. Bruno COUSEIN, Vincent LENA, Alain GOILLON, Xavier DEBEAUMONT et Mme Marie-Claude LAGACHE, absents excusés.

Suppléants : MM. Gérard CAUCHOIS, Rémy CARAMIA, Henri BENARD.

M. Renaud MONCOMBLE est élu secrétaire.

**2010-53 – Finances – Budget principal - Affectation du résultat de la section de fonctionnement –
Exercice 2009**

Rapporteur : Gérard RATYNSKA

**COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD
BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE 2009**

Le conseil communautaire

réuni sous la présidence de Monsieur Jean Marie KRAJEWSKI

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009

ce jour

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009

Constatant que le compte administratif présente :

Un excédent de fonctionnement de :

2 885 067,06

décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	1 923 050,98
Virement à la section d'investissement	
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	962 016,08

A) EXCEDENT AU 31/12/2009	
Affectation obligatoire	
*à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2009	2 419 133,15
DEFICIT CREDITS REPORTES	4 265 834,00
AFFECTATION OBLIGATOIRE	1 846 700,85
* à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	

solde disponible	1 038 366,21
affecté comme suit :	
*affectation complémentaire en réserve (compte 1068)	
*affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne 002)	1 038 366,21
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour :	

B) DEFICIT AU 31/12/2009	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter-Budget primitif 200....	
Excédent disponible (voir A-solde disponible)	

C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	
---	--

Adopté à l'unanimité

Fait à Berck-sur-Mer,
le 14 mai 2010

Publié le **18 MAI 2010**
Exécutoire le **19 MAI 2010**



Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI



Le président,

Jean-Marie KRAJEWSKI



REÇU LE

19 MAI 2010

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER